

Déconfinement: la semaine décisive du gouvernement

► Le gouvernement doit présenter cette semaine un premier bilan avant la prochaine étape de déconfinement, une épreuve de vérité pour l'exécutif

► Un nouvel enfermement aurait un coût économique et politique considérable. La Chine a dû s'y résoudre pour 100 millions d'habitants

► Edouard Philippe et Olivier Véran devaient lancer, lundi 25 mai, un ambitieux « Ségur de la santé » pour refonder le système de santé français

► Nicole Notat, l'ancienne dirigeante de la CFDT, doit piloter la concertation avec 300 responsables de la santé avant la mi-juillet

PAGES 7 ET 10

ÉDITORIAL

HÔPITAL : UN GESTE POUR LES SALAIRES

PAGE 31

MASQUES

Le pont aérien avec la Chine va fournir 2 milliards de masques à usage unique avant la fin juin

PAGE 2

ÉPIDÉMIE

L'Assurance-maladie est surprise du faible nombre de malades dont il faut retrouver les contacts

PAGE 4

PRÉCARITÉ

Faute de petits jobs, les étudiants en sont réduits à recourir aux paniers-repas de la Croix-Rouge

PAGES 12-13

ROYAUME-UNI

Boris Johnson refuse de sacrifier son ami Dominic Cummings, qui n'a pas respecté le confinement

PAGE 5

ÉTATS-UNIS

Lourdes menaces de faillite sur les grands magasins américains de commerce de détail

PAGE 14

HONGKONG COMMENT PÉKIN VEUT IMPOSER SA LOI

► L'Assemblée populaire chinoise va adopter le 28 mai la loi de sécurité nationale

► En raison de la brutalité de la police, les manifestations ont été modestes sur l'île

PAGE 21



Police antiémeute, le 24 mai, à Hongkong. ANTHONY WALLACE / AFP

Israël

Début du procès de Nétanyahou pour corruption

Le premier ministre en exercice est apparu très offensif, dimanche 24 mai, à l'ouverture de son procès pour fraude, abus de confiance et corruption. L'audience préliminaire doit reprendre le 19 juillet, et le procès pourrait durer plusieurs années

PAGE 22

Lobbying

La recherche européenne et les groupes privés

Grâce à des partenariats de l'Union européenne de plusieurs milliards d'euros, de grandes entreprises peuvent travailler à leur propre intérêt, selon un minutieux rapport de plusieurs associations

PAGE 20

Municipales

La candidature incertaine de Buzyn à Paris et l'embarras de LRM

PAGE 8

Idées

Didier Fassin: « Notre vision du monde est rétrécie comme jamais »

PAGE 28

Disparition

Jean-Loup Dabadie, scénariste, parolier et orfèvre des mots de la vie

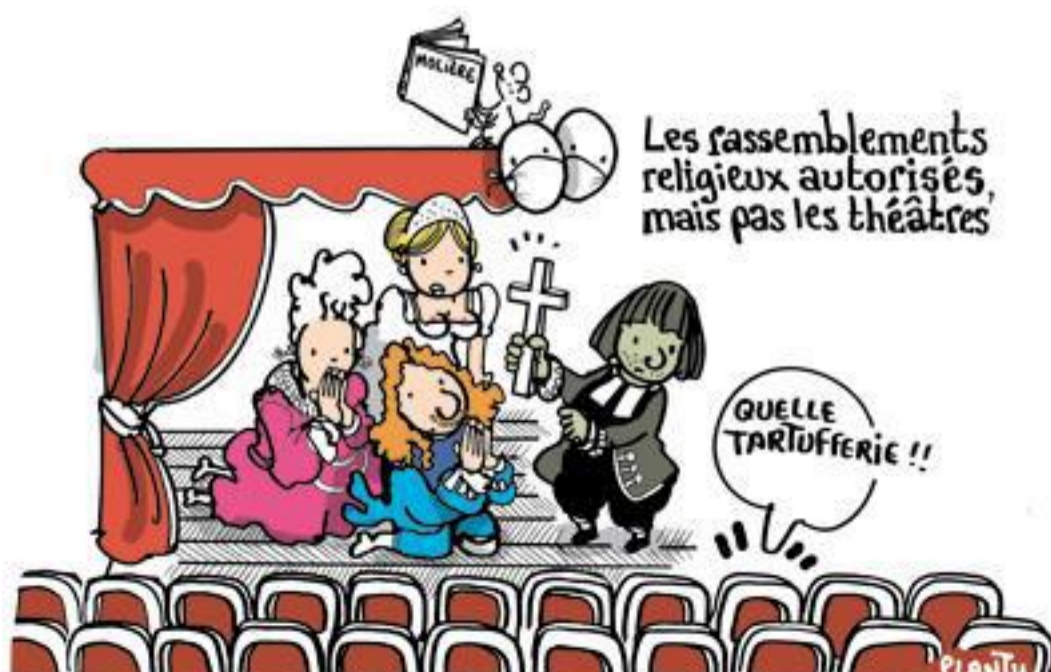
PAGE 25

Musique

Les orchestres symphoniques contraints de jouer en chambre

PAGE 24

LE REGARD DE PLANTU



Isabelle Méjean Meilleure jeune économiste de l'année 2020

PROFESSEUR À POLYTECHNIQUE, Isabelle Méjean, 39 ans, est la lauréate du prix décerné chaque année par Le Monde et le Cercle des économistes. Spécialiste du commerce extérieur, elle travaille sur la mondialisation des échanges, alors que la crise sanitaire a mis en évidence les dangers de la fragmentation de la production.

Le prix a salué de jeunes chercheurs qui ont fait depuis une belle carrière, notamment Thomas Piketty, Esther Duflo, Thomas Philippon, Antoine Bozio ou Gabriel Zucman.

PAGES 18-19



DÉCOUVREZ LE CONFORT D'UN MATELAS TRECA À UN PRIX EXCEPTIONNEL

Le matelas Arpège en 140 x 190cm à 1 200€*
Même suspension et même capitonnage intégral que l'Impérial Air Spring®

*Prix hors écopart (6€) et livraison

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

EN EXCLUSIVITÉ À PARIS

66 rue de la Convention Paris 15^e • 7j/7 9h30-20h • 01 40 59 02 10
56-60 cours de Vincennes Paris 12^e • 7j/7 10h-19h • 01 43 41 80 93
M° Boucicaut, P. gratuit M° Pte de Vincennes/Nation
Canapés, mobilier, dressings : toutes nos adresses sur www.topper.fr

Prix du meilleur jeune économiste 2020

Isabelle Méjean, 39 ans, professeure à l'Ecole polytechnique, est la lauréate de cette 21^e édition



Isabelle Méjean, à Montrouge (Hauts-de-Seine), le 7 mai. SIMONE PEROLARI POUR « LE MONDE »

DOSSIER

Créé en 2000, le Prix du meilleur jeune économiste, décerné par *Le Monde* et le Cercle des économistes, n'a jamais été la reconnaissance d'une carrière purement académique. Son originalité est de mettre en valeur la capacité des lauréats d'être à l'écoute de la réalité économique d'aujourd'hui et à la recherche permanente des solutions à apporter aux problèmes les plus urgents, rejoignant en cela les objectifs du Cercle des économistes. On attendait donc des candidats qu'ils fournissent des clés d'interprétation de l'avenir, face au risque d'une nouvelle Grande

Dépression, après le « grand confinement ».

Cette année, pour l'attribution du Prix du meilleur jeune économiste 2020 et les trois nominations, le jury a reçu 50 candidatures, contre 49 en 2019, 48 en 2018 et 42 en 2017. Quatorze économistes présentaient leur candidature pour la première fois et 36 avaient déjà été candidats. Onze candidats sont affectés à l'étranger et, donc, 39 occupent des postes de professeur ou de chercheur en France. On dénombrait seulement 13 femmes, mais le lauréat, comme en 2019, est une lauréate.

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19 et de la récession de vaste ampleur qu'elle a provoquée, il est légitime de se deman-

der si les travaux des candidats recouvrent certaines des interrogations les plus immédiates quant aux désordres du capitalisme mondial et aux reconfigurations du monde d'après-crise. La réponse est éminemment positive.

Défis d'aujourd'hui
Parmi les lauréats, citons : les effets du réseau des relations interfirmes sur les marchés internationaux, ce qui permet de mieux comprendre l'ampleur de la propagation du choc de la pandémie et les effets probables d'une diversification des chaînes d'approvisionnement et d'un recentrage régional des productions ; le rôle structurant des « firmes monde » hyperpuissantes et les dangers d'une concentration accrue dans l'après-crise si n'émergent pas de nouvelles formes de responsabilité collective face aux défis sanitaires ou environnementaux ; les rapports entre l'accélération des changements technologiques dans l'après-crise et la dynamique induite sur le prix du travail et les qualifications, porteuse de nouvelles inégalités ; en référence à la Grande Dépression et aux crises bancaires des années 1930, les effets désastreux d'une fuite vers les actifs sûrs et de la fragilisation des bilans des banques, heureusement colmatés jusqu'ici par les politiques non conventionnelles des banques centrales.

Dans les programmes de recherche des autres candidats, on retrouve les thématiques tradi-

Les économistes devraient dessiner de nouveaux modes de coordination entre les Etats et les marchés, et entre les Etats

tionnelles : les imperfections de la finance et la régulation des banques ; les relations entre la démographie et la croissance ; les conséquences de l'innovation sur les inégalités et la croissance potentielle...

Mais on découvre aussi des préoccupations très proches des défis d'aujourd'hui : l'ampleur des effets de l'incertitude et des ambiguïtés de l'avenir sur les décisions publiques de long terme ; l'importance de l'acceptabilité politique des réformes de vaste ampleur imposées par les défis environnementaux ou sanitaires ; la nécessité d'intégrer les interdépendances de réseaux dans l'évaluation et l'assurance des risques ou en matière de fiscalité...

On observe certaines tendances au renouvellement des méthodes. Avec le recours à des démarches historiques permettant d'analyser les ruptures de tendance et de contextualiser les recommandations. Egalement, on l'a dit, avec une pension crois-

sante à situer les agents économiques au cœur de logiques de réseaux, sortes de médiation entre la micro et la macroéconomie.

Il y a là autant de « briques » de nature à clarifier les défis de la « grande transformation » qui se profile dans le monde d'après la crise due au Covid-19, même si les économistes doivent aller plus loin pour dessiner une plus grande cohérence d'ensemble, de nouveaux modes de coordination entre les Etats et les marchés, et entre les Etats, face aux désordres de l'économie mondiale qui ne s'expliquent pas seulement par l'irruption d'un nouveau coronavirus.

L'économie mondiale n'est pas encore sortie du marasme, loin de là, que déjà se font entendre les inquiétudes sur le « monde d'après ». Du 3 au 5 juillet, les Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, devenues cette année « Aix-en-Seine », se tiendront sous un format inédit, en ligne depuis la Maison de la radio, et réuniront de surcroît la plupart des 26 lauréats du Prix du meilleur jeune économiste, distingués depuis vingt ans.

La thématique, « Agir face aux dérèglements du monde : on va s'en sortir ! », permettra de dessiner les innombrables scénarios de l'après-pandémie et ces Rencontres offriront, une nouvelle fois, un espace de dialogue et de confrontations entre les économistes et avec la société. ■

LE CERCLE DES ÉCONOMISTES

PALMARÈS

EN 2020

Prix du meilleur jeune économiste : Isabelle Méjean
Nommés : Virgile Chassagnon, Eric Monnet et Xavier Jaravel

LES LAURÉATS DE 2000 À 2019

Bruno Amable
et Agnès Bénassy-Quéré (2000)
Pierre Cahuc (2001)
Philippe Martin
et Thomas Piketty (2002)
Pierre-Cyrille Hautcœur (2003)
David Martimort (2004)
Esther Dufo
et Elyès Jouini (2005)
Thierry Mayer
et Etienne Wasmer (2006)
David Thesmar (2007)
Pierre-Olivier Gourinchas (2008)
Yann Algan
et Thomas Philippon (2009)
Emmanuel Saez (2010)
Xavier Gabaix (2011)
Hippolyte d'Albis (2012)
Emmanuel Farhi (2013)
Augustin Landier (2014)
Pascale Dupas (2015)
Camille Landais (2016)
Antoine Bozio (2017)
Gabriel Zucman (2018)
Stefanie Stantcheva (2019)

Un prix créé, en 2000, par « Le Monde » et le Cercle des économistes

Le Prix du meilleur jeune économiste, créé en 2000 par *Le Monde* et le Cercle des économistes, vise à valoriser les travaux d'un économiste français, ou affecté en France, de moins de 41 ans. Pouvait concourir tous les économistes issus du monde universitaire, en France ou à l'étranger, dont les travaux relèvent de l'économie appliquée et qui permettent de promouvoir le débat public. Les candidats devaient adresser, au Cercle des économistes, outre un CV détaillé, les cinq publications leur paraissant les plus représentatives de leur production scientifique, ainsi qu'une note de synthèse soulignant l'intérêt et l'originalité de leurs apports. Il s'agissait de distinguer non seulement l'excellence de la production académique des jeunes économistes français, mais aussi leur contribution au débat public et à l'expertise économique. Sur cette base, les membres du Cercle des économistes ont évalué les dossiers, et le jury final, présidé par André Cartapanis et associé à parité les représentants du Cercle des économistes et du journal *Le Monde*, a attribué le prix et décerné les trois nominations.

Isabelle Méjean : « La relocalisation est une fausse bonne idée »

La professeure à l'École polytechnique, spécialiste du commerce extérieur, étudie les effets de la mondialisation des échanges

ENTRETIEN

Docteur en économie de l'université Paris-I, Isabelle Méjean, 39 ans, professeure à l'École polytechnique, étudie les effets de la mondialisation des échanges. Elle s'est notamment intéressée à la manière dont les pays et les entreprises se sont progressivement spécialisés pour s'intégrer dans le circuit commercial mondial et les conséquences économiques de ces choix. Notamment la fragilité des systèmes, que la crise sanitaire révèle au grand jour.

Vous avez beaucoup étudié l'extension des chaînes de valeur provoquée par la mondialisation. La crise actuelle change-t-elle la donne ?

Elle a mis en avant la fragmentation extrême des processus de production et la fragilité qui en résulte. Ce phénomène s'est développé au cours des années 1990 et 2000 et s'est accompagné d'une forte concentration de la production dans un petit nombre d'entreprises et de pays. A la faveur de la crise sanitaire, on s'aperçoit que

certains produits qui apparaissent comme de première nécessité, les masques, les médicaments, sont fabriqués par très peu d'entreprises dans le monde.

Si ces producteurs font face à une baisse de productivité, par exemple du fait de la crise sanitaire, l'impact devient très rapidement mondial. La Malaisie fabrique par exemple 55 % des gants chirurgicaux vendus dans le monde. Il suffit qu'une catastrophe affecte ce pays pour que toute la planète soit concernée.

Comment en est-on arrivé là ?

La spécialisation et la production à grande échelle génèrent des bénéfices économiques importants. C'est ce qui permet aux consommateurs d'avoir accès à des biens sophistiqués à un coût faible. A l'inverse, si on revient en arrière, pour construire des chaînes de valeur moins fragmentées et plus résistantes aux chocs, les coûts de production vont augmenter, et le consommateur paiera la note. La question, autant politique qu'économique, est donc celle de l'arbitrage entre le prix des biens et la solidité du système.

Faut-il relocaliser de la production en Europe ?

C'est toujours possible. Mais je pense que la relocalisation est une fausse bonne idée. Le problème de la fragmentation des chaînes de production ne provient pas de la distance géographique, mais du niveau de concentration. Relocaliser la production de gants chirurgicaux de Malaisie en Slovaquie ne résoudra pas mécaniquement le problème qui nous concerne aujourd'hui. La fragilité sera la même. Il convient au contraire de diversifier les sources d'approvisionnement pour réduire notre exposition à des risques spécifiques à certains pays ou à certaines entreprises.

Quel est l'impact des tensions entre les Etats-Unis et la Chine sur le commerce mondial ?

Les tarifs douaniers imposés par Washington n'ont profité qu'à quelques entreprises, alors qu'elles ont pénalisé les consommateurs et les nombreuses industries américaines qui utilisent les produits chinois dans leurs chaînes de production. Les études économiques qui ont été faites ont

« Le problème de la fragmentation des chaînes de production provient du niveau de concentration »

montré que les politiques protectionnistes sont très coûteuses pour ceux qui les mettent en place, surtout dans des systèmes de production très fragmentés.

Quel rôle l'Europe doit-elle jouer ?

Elle doit jouer la carte du multilatéralisme et donc de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). On peut bien sûr se demander si la Chine doit continuer de bénéficier de certaines dispositions spéciales, comme les subventions aux entreprises d'Etat. Mais il vaut mieux réformer le système de l'intérieur plutôt que d'en sortir et en payer le prix fort. L'Europe a beaucoup tiré profit du libre-échange organisé dans le ca-

dre du marché unique ou à travers ses accords avec d'autres pays.

N'est-on pas protectionniste en voulant imposer, comme certains le réclament en Europe, des normes environnementales et sociales à d'autres pays ?

Ce n'est pas du protectionnisme, dans la mesure où ces normes ne sont pas destinées à avantager nos entreprises. Ces normes sociales et environnementales sont indispensables à une croissance durable sur le long terme. Il faut qu'elles fassent partie des règles du commerce international pour inciter les pays à participer à la lutte contre le changement climatique.

La fragmentation des chaînes de valeur, du fait de l'éclatement des lieux de production entre différents pays, a un coût environnemental important, qui n'est pas internalisé par les entreprises. Or la taxe carbone aux frontières est le meilleur moyen de l'intégrer au coût de production. Il faut que le prix final reflète le coût environnemental de la production. Cela ne veut pas dire produire localement, puisque le coût environnemental n'est pas nécessairement

plus faible parce que le bien n'est pas transporté. Il faut cependant que le système de prix reflète effectivement le contenu en carbone de la production.

Les pays pauvres et émergents ne sont-ils pas les plus grands perdants du ralentissement du commerce mondial ?

Certains pays émergents, comme la Thaïlande ou le Vietnam, ont réussi à s'intégrer dans le commerce mondial via leur participation aux chaînes de valeur. C'est une stratégie d'intégration relativement peu coûteuse, car au lieu de bâtir toute une industrie compétitive, il leur suffit de se spécialiser sur une étape de la chaîne de production.

Mais tous les pays en développement n'ont pas bénéficié de la mondialisation, loin de là. Si on retire les quelques émergents qui en ont tiré profit, on voit qu'en réalité le reste du monde stagne. Une partie de la planète, notamment l'Afrique, reste à l'écart de la mondialisation et de la croissance. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JULIEN BOUSSOU ET PHILIPPE ESCANDE

LES NOMMÉS PARLENT DE LEURS TRAVAUX

« L'entreprise est un bien commun privé »

Vous avez placé, ce qui n'est pas si courant chez les économistes, le fonctionnement de l'entreprise au cœur de vos travaux...

Le titre de ma thèse de doctorat (2010), en effet, est « La théorie de la firme comme entité fondée sur le pouvoir ». Cette théorie permet, à travers l'étude des relations de pouvoir, à l'intérieur de l'organisation et entre les organisations, de mieux comprendre la nature complexe et le fonctionnement réel des entreprises. Mes travaux récents ont pour objectif d'appliquer cette approche aux grandes questions que posent les défis modernes de démocratisation des modèles de gouvernance et de redéfinition des modalités de régulation des entreprises. L'enjeu est de construire un cadre institutionnel permettant d'orienter la production et la création de valeur économique vers la recherche de l'intérêt général ; l'entreprise devient un « bien commun privé ».

La question de la nature, de l'évolution et du rééquilibrage du pouvoir est centrale dans une économie globale faite de « firmes mondes » hyperpuissantes. Le capital ne saurait logiquement répondre – comme nous l'avons trop souvent pensé en économie – à ces trois questions majeures : qui possède l'entreprise ? ; qui la gouverne ? ; qui sert-elle ? C'est l'ensemble des parties constitutives de l'entreprise, dont au premier chef les travailleurs – comme le rappelle la crise sanitaire que nous vivons –, qui fait de l'entreprise une entité collective dont la gouvernance doit être participative.

Cette théorie peut-elle déboucher sur des prescriptions pratiques ?

Mes travaux ont montré que la répartition du pouvoir et de la valeur n'était pas un obstacle à la performance économique, mais qu'elle constitue au contraire la base d'une réflexion plus large sur les conditions d'émergence d'un capitalisme raisonnable, délié de la finance, et capable – enfin – de réduire à long terme les inégalités. Mes recherches ont abouti à différentes recommandations de politiques économiques. Certains de ces enseignements trouvent un écho dans plusieurs lois récentes (comme la loi sur le devoir de vigilance ou la loi Pacte), qui ont pour objectif d'accroître la participation des travailleurs et de reconnaître le rôle social, d'ordre politique, joué par les grandes entreprises. Je pense que la recherche théorique est fondamentale pour contribuer efficacement au débat public et éclairer les projets de réforme économique en cours à l'aune des grands enjeux de durabilité et de croissance inclusive.

Comment en êtes-vous arrivé à travailler sur ce thème ?

Dès la seconde, je me suis intéressé à l'économie, et j'ai eu un prof de terminale convaincant : je voulais faire de la recherche. Mais il y avait la fameuse question des débouchés ! Et les parents inquiets... Je me suis d'abord inscrite en prépa HEC, avant d'y renoncer pour aller en fac d'éco. C'était en 2000, l'année de la création du Prix du meilleur jeune économiste, et je me rappelle avoir dit à mes parents : « Si j'ai ce prix un jour, cela signifiera que je me suis bien orienté. » A la fac de Clermont-Ferrand, où je faisais de l'économétrie, je me suis aussi intéressé à la philosophie, au droit. J'ai choisi un sujet de mémoire de maîtrise exotique aux yeux des profs : pourquoi quatre constructeurs automobiles ont-ils mis sur le marché un monospace quasiment identique ? Ensuite je suis parti en master 2 d'économie industrielle à Lyon, où j'ai aussitôt proposé de faire de la théorie de l'entreprise mon sujet de thèse. Là encore, on m'a dit qu'avec un tel sujet, il serait difficile de publier, d'avoir un poste, etc. Mais le soutien des professeurs Bernard Baudry et Pierre Dockès m'a permis de persévérer... et j'ai été publié avant même ma soutenance, notamment dans le *Journal of Institutional Economics* ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE REVERCHON



Virgile Chassagnon, 38 ans
Professeur à l'université Grenoble-Alpes

« L'économie est isolée des sciences sociales »

Vos travaux se situent au croisement de l'histoire et de l'économie. Quels enseignements tirez-vous de cette « fertilisation croisée » ?

L'histoire permet de recontextualiser les faits et les théories économiques. C'est un antidote puissant contre toute tentation de croire en la supériorité absolue d'un modèle politique ou économique sur un autre. Une partie de mes travaux a consisté à montrer comment la politique monétaire que l'on appelle encore « conventionnelle » (taux d'intérêt, indépendance des banques centrales) n'a rien d'une évidence, mais est en réalité le produit d'un moment historique bien particulier, lié à la libéralisation financière des années 1980 et la fin des taux de change fixes. Cela incite à ne pas nous attacher à des dogmes et à concevoir que la manière de faire et d'encadrer la politique monétaire n'est pas immuable, mais s'adapte nécessairement aux évolutions financières et politiques.

J'ai aussi beaucoup étudié le rôle de l'Etat pendant les périodes de crise, en particulier la Grande Dépression des années 1930, la reconstruction d'après 1945 et la crise inflationniste des années 1970. Ce qui m'intéresse particulièrement est la manière dont l'Etat peut choisir de réallouer l'épargne au sein de l'économie vers des investissements dans des secteurs plus productifs et essentiels. L'excès d'épargne improductive est l'une des caractéristiques majeures mais peu connues de la crise des années 1930 – une situation qui fait écho à l'actualité. Une des leçons à tirer de ces expériences est que la réorientation de l'investissement ne se fait pas avec une seule carte en main et de manière purement centralisée. C'est une coordination de politiques budgétaire, fiscale, monétaire, d'initiatives ou de créations de banques et d'entreprises publiques, etc. Il faut une politique globale qui repose sur de nombreux leviers. La reconstruction économique et monétaire d'après 1945 témoigne aussi de l'importance de la solidarité et de la coordination européennes pour pouvoir mettre en place des politiques de relance nationale.

Pourquoi avez-vous décidé de vous intéresser à ces sujets ?

J'ai été marqué par mes grands-parents – artisans dans des communes rurales – et par leurs récits du passage d'une économie de guerre à une économie de paix et des bouleversements économiques et sociaux qu'ils avaient vécus au cours des « trente glorieuses ». Cela m'a suffisamment fasciné pour que je consacre à cette période mes premiers travaux de recherche. J'ai pu ensuite étudier dans des institutions où je pouvais suivre des enseignements et des séminaires dans plusieurs disciplines autres que l'économie (philosophie, sociologie, histoire), à l'École normale supérieure de Lyon, puis à Columbia (New York), puis de devenir éditeur d'une revue de sciences sociales. J'ai été frappé par le contraste entre d'une part, l'importance de l'économie et des questions qu'elle pose, et d'autre part, son isolement par rapport aux autres sciences sociales. L'économie est très riche de méthodes statistiques et de théories, mais celles-ci prennent souvent le pas sur la réflexivité et sur une approche globale des objets de recherche, aboutissant à un sentiment de supériorité infondé vis-à-vis des autres disciplines. Cette insatisfaction m'a paradoxalement poussé à continuer en économie et à essayer d'y intégrer d'autres approches, en particulier la méthodologie historique.

Pourquoi vous être spécialisé dans les questions monétaires ?

Parce que l'anthropologie, mais aussi, en économie, l'école de la régulation considère la monnaie comme « un fait social total ». L'histoire économique m'a ensuite montré comment la monnaie devait être articulée à la compréhension du fonctionnement de la finance. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. R.

« L'inflation est plus forte chez les pauvres »

Vous avez tenté, par le biais de l'analyse de données, de dresser le portrait de l'inventeur. Comment avez-vous procédé ?

Nous nous sommes posés des questions simples. Pour être un innovateur, vaut-il mieux avoir fait des études poussées, avoir de bons contacts, être issu d'un certain milieu ? En croisant les données américaines des brevets, de l'administration fiscale, des trajectoires éducatives etc., nous avons établi que le facteur déterminant n'était pas le niveau d'études mais l'origine sociale. Si vous êtes bon en maths, vous n'avez une bonne chance d'être un innovateur que si vous appartenez à un milieu aisé. Aux Etats-Unis, la probabilité qu'un enfant devienne un innovateur est dix fois plus élevée s'il appartient à une famille issue du 1 % des plus riches du pays. Le lieu géographique influe aussi fortement, y compris sur les domaines choisis. Les enfants de la Côte est seront portés vers la biologie et ceux de la Côte ouest vers l'internet, même s'ils déménagent ensuite. Ces résultats, qui démontrent la prédétermination du milieu, sont précieux en politique publique pour élaborer des leviers sur lesquels on peut jouer pour attirer plus de jeunes vers l'innovation.

Vous vous êtes également intéressé au lien entre l'innovation et les inégalités...

D'habitude, on étudie ce sujet du point de vue des travailleurs, selon le secteur dans lequel ils travaillent. A l'inverse, je me suis intéressé au consommateur. J'ai trouvé que l'innovation est attirée par la richesse. Les innovateurs visent le marché des plus fortunés, dont le pouvoir d'achat augmente régulièrement. Il y a donc bien plus d'innovation dans les produits haut de gamme que dans le bas de gamme. Cela a des conséquences inattendues. Ainsi, du fait de cette concentration de l'innovation sur les marchés haut de gamme, la concurrence y est plus vive et les prix plus tendus que dans les domaines moins innovants et très concentrés. Il y a plus d'innovation dans le whisky que dans la bière. Et dans ce domaine, les bières « innovantes », artisanales, sont plus consommées par les riches. Du coup, l'inflation des produits est plus forte chez les plus modestes car il y a moins de concurrence. Cette étude, menée aux Etats-Unis, a montré que si l'on segmente l'inflation par catégorie sociale, près de 3 millions de ménages supplémentaires basculent sous le seuil de pauvreté en termes de pouvoir d'achat. Cela a une grande influence sur les politiques d'aides qui sont indexées sur l'inflation.

Les délocalisations ont-elles eu un impact sur le pouvoir d'achat ?

Nous avons établi que sur la période entre 2000 et 2007, qui a vu disparaître 2 millions d'emplois aux Etats-Unis du fait des délocalisations, cela s'était accompagné en parallèle d'un gain de pouvoir d'achat de 400 000 dollars (365 000 euros) par emploi détruit. Autrement dit, le pouvoir d'achat des ménages s'est accru de 1 500 dollars par an, tout cela grâce à la dynamique de la concurrence qui a fait baisser les prix. Et pourtant, sur l'ensemble des dépenses des ménages, seules 2 % sont parties en Chine et 13 % vers le reste du monde. Contrairement à ce que l'on croit, l'économie américaine reste assez fermée.

A la faveur de la crise actuelle, le sujet des relocalisations et de la démondialisation refait surface. Qu'en pensez-vous ?

Ce n'est pas du tout la solution miracle. Cela concernera peu d'emplois, quelques centaines de milliers et va avoir un impact fort sur les prix au consommateur. Il vaudrait mieux imaginer une globalisation différente et réfléchir aux biens publics mondiaux comme la santé et à leur accès à tous. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR P. ES.